

INSTRUCTIONS DE COURSES

LE GRAND RASSEMBLEMENT DE L'ESTUAIRE SKIPPERS ET ENTREPRISES

29 Juin 2024

Lieu : Honfleur et baie de Seine

Autorité Organisatrice : **CERCLE NAUTIQUE DE HONFLEUR**

1. REGLES APPLICABLES

- 1.1 - RCV 2021 / 2024
- Règles Osiris 2024 et les règles Multi 2000 de l'AMH
- L'armement de sécurité des voiliers participants à la régata doit être conforme :
a) à leur règlement de classe pour toutes les séries monotypes acceptées comme telles
b) de plus, tous les bateaux doivent être en conformité avec la législation de leur pays pour une navigation à moins de 6 milles d'un abri + **VHF en état de fonctionner** + moteur avec carburant pour la longueur de l'étape
L'armement de sécurité doit être à bord depuis le départ du port jusqu'au retour au port.
- 1.2 A l'inscription, les concurrents devront présenter :
- Le certificat Osiris ou Multi 2000 à jour de leur bateau
- La liste d'équipage
- Une autorisation parentale pour tous les concurrents mineurs
Chaque membre devra communiquer à l'organisateur sa licence FF Voile 2024

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Consulter le tableau officiel d'informations sur le site de l'organisation :
www.cnh-honfleur.net

3. SIGNAUX FAITS A TERRE

Il n'y aura pas de signaux faits à terre.

4. PROGRAMME DES COURSES

- 4.1 Une ou plusieurs courses de type côtier et/ou banane pour toutes les flottes sont prévues.
Ce programme pourra être modifié en fonction des conditions météo et communiqué par avenant.

Procédure de départ : Application de la RCV 26

Le départ des courses sera donné en application de la RCV 26, avec le signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ.

Signal d'avertissement (envoi) « Pavillon de classe » 5 minutes

Signal préparatoire (envoi) Pavillon P ou I ou Z ou U ou Noir 4 minutes

Signal préparatoire (affalé) Pavillon P ou I ou Z ou U ou Noir 1 minute

Signal d'avertissement (affalé) « Pavillon de classe » 0 minute

Heure du premier signal d'avertissement :

- Samedi 29 juin : **10h30**

Les bateaux devront passer derrière le bateau du comité de course afin de se faire pointer le samedi 29 juin.

4.2 Heure du dernier signal d'avertissement le samedi 29 juin : **15h 30**

5. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont les suivants :

Les pavillons de classe sont définis comme suit et seront utilisés en tant que « SIGNAUX D'AVERTISSEMENT » :

La Flotte 3 pourra être incorporée aux flottes 1 et 2 en fonction du nombre d'inscrits et de leur rating. Ceci sera précisé par avenant au plus tard le samedi 29 juin 2024.

FLOTTE 1 : Osiris **BRUT** ≤ 20 Pavillon N



FLOTTE 3 : Multi 2000 Pavillon CNH



FLOTTE 2 : Osiris **BRUT** > 20 Pavillon C



7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours côtiers : voir annexe « parcours côtiers »

7.2 Signaux de parcours :

Le numéro des parcours côtier à effectuer sera affiché sur un TABLEAU sur le bateau comité.

7.3 Parcours côtiers :

L'envoi du pavillon "D" sur le bateau Comité signifie qu'il existe une bouée de dégagement.

L'absence du pavillon "D" signifie qu'il n'existe pas de bouée de dégagement.

La bouée de dégagement sera une bouée conique Orange.

Le pavillon vert hissé signifie que la Bouée de dégagement est à contourner et à laisser à TRIBORD.

L'absence du pavillon vert signifie que la Bouée de dégagement est à contourner et à laisser à BABORD.

8. MARQUES

8.1 Marques de départ **bouée conique Jaune et Bateau Comité**

Marque de dégagement : **bouée conique Orange**

Marques de parcours : **bouées coniques Jaunes ou Orange**

Marques d'arrivée : **bouée conique Jaune et un Bateau Comité**

8.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

9. LE DEPART

La zone de départ sera à environ 1 Nm au sud de la bouée n°2

- 9.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon Orange sur le bateau du Comité de Course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ située à l'extrémité bâbord.
- 9.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 9.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS.

10. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 10.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 10.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la RCV 28.

11. L'ARRIVEE

Entre un bateau arborant un pavillon bleu et la marque d'arrivée (bouée conique Jaune) ou une marque du balisage existant (voir annexe parcours côtiers).

Si réduction de parcours entre la marque de parcours et le bateau comité arborant le pavillon S

Les bateaux sans numéro de voile devront annoncer le nom de leur bateau juste avant la ligne d'arrivée sur le canal de course 06 et repérer le bateau précédant pour résoudre une éventuelle difficulté de repérage

12. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les flottes, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

13. TEMPS CIBLES ET TEMPS LIMITE

Les bateaux, manquant à finir dans un délai **de 30% du temps de course du 3ème bateau de leur flotte ayant effectué et terminé le parcours, sont classés « DNF »**. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

Par ailleurs, la ligne sera fermée à 18h30 le samedi 29 juin quel que soit le nombre de concurrents l'ayant franchie.

14. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

Un bateau, ayant l'intention de réclamer, devra impérativement en aviser oralement le comité de course, au moment de son arrivée, en mettant en évidence son pavillon rouge, jusqu'à ce que le comité de course en accuse oralement réception, (modification à la règle 61.1(a)). Ce pavillon rouge aura été envoyé au moment de l'incident et conservé jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée.

- 14.1 Emplacement du secrétariat du jury : Locaux du CNH
Le jury pourra instruire les réclamations par visio-conférence ou en présentiel : les conditions de l'instruction seront précisées lors du dépôt de la réclamation.

14.2 Heure limite de dépôt des réclamations : 19h30 le samedi. Les réclamations pourront être déposées au CNH sous format papier ou adressées par mail secretariat@cnh-honfleur.fr)

14.3 Emplacement du local du jury : Locaux du CNH

15. CLASSEMENTS

15.1 Nombre de course pour valider l'épreuve : 1

15.2 Système de calcul du temps compensé : **Application du barème temps sur temps de la formule Osiris**

15.3 Système de classement :

Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A.

Un classement sera effectué pour chaque flotte et le départage des ex-æquo se fera en utilisant l'annexe A8 des RCV.

16. REGLES DE SECURITE

16.1 Modalités du contrôle à la sortie et au retour :

Avant la procédure de départ, les concurrents devront se manifester auprès du bateau comité par VHF, pour signaler leur intention de prendre le départ et attendre la confirmation du comité de course.

A la fin de la course, les concurrents devront se présenter auprès du Bateau comité et signaler leur émargement, la destination de leur port, et accuser réception par VHF.

Tout manquement à ces deux démarches (avant le départ et après l'arrivée) sera pénalisé sans instruction à la discrétion du Jury.

16.2 **Canaux VHF :**

Canal de course : 06

Canal de veille-sécurité en Seine : 73

Canal de franchissement du SAS-écluse Honfleur : 17

Lors des sassées, les concurrents doivent se connecter sur le canal 17

Un peu avant et durant le passage du chenal de Rouen entre Amfard Sud-ouest et la bouée n°5, les concurrents doivent veiller sur le canal 73.

16.3 **Utilisation du Bout dehors :**

En dehors de périodes où il sert à envoyer, porter ou affaler le spi, le bout dehors doit être dans sa position la plus rétractée.

16.4 **Zone interdite :**

Exception :

Sas de Honfleur : pour accéder au sas et en sortir, les bateaux devront couper le chenal en groupe et seulement après accord du radar de Rouen (canal VHF 73).

16.5 Les bateaux devront avoir une quantité de carburant suffisante et nécessaire à rallier leur port depuis le départ (le matin) et jusqu'au retour (le soir) et ce quelles que soient les conditions météo.

17. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Heure d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés :

08h00 le samedi 29 juin sur le site CNH.

Heure limite pour réclamer sur les coefficients : **20h00 le samedi 29 juin par mail :**

secretariat@cnh-honfleur.fr

18. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par le port du pavillon CNH

19. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

20. RESULTATS

- A **20h00** sur le site du CNH et/ou sur l'esplanade du SAS écluse.

21. DECISION DE PARTICIPER

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel

ARBITRES DESIGNES

Président du Comité de Course : Alexandre BOUCHARD

Président Jury : François CATHERINE

ANNEXE PARCOURS COTIERS
Journée du Samedi 29 Juin 2024

Parcours 01 (environ 06 Nm) :

Départ (environ 1 mille dans le sud de bouée N 2)

Bouée de dégagement à contourner en la laissant à *Babord*

Ratelets à contourner en la laissant à **Babord**

Bouée de dégagement à contourner en la laissant à *Babord*

Ratelets à contourner en la laissant à **Babord**

Arrivée (identique départ) entre *Bouée Jaune* et *Bateau Comité*

Parcours 02 (environ 11.2 Nm) :

Départ (environ 1 mille dans le sud de bouée N 2)

Bouée de dégagement à contourner en la laissant à *Babord*

Semoy à contourner en la laissant à **Babord**

Bouée de dégagement à contourner en la laissant à *Babord*

Semoy à contourner en la laissant à **Babord**

Arrivée (identique départ) entre *Bouée Jaune* et *Bateau Comité*

Parcours 03 (environ 10 Nm) :

Départ

Bouée de dégagement à contourner en la laissant à *TRIBORD*

Porte entre N°5 à laisser à *Bâbord* et *Amfard* à laisser à *Tribord*

Naviguer au Nord du Chenal

Arrivé (devant Honfleur) entre *Bouée Jaune* et *Bateau Comité*

Parcours 04 (environ 12 Nm) :

Départ

Bouée de dégagement à contourner en la laissant à *Babord*

Ratelets à contourner en la laissant à **Babord**

Bouée de dégagement à contourner en la laissant à *TRIBORD*

Porte entre N°5 à laisser à *Bâbord* et *Amfard* à laisser à *Tribord*

Naviguer au Nord du Chenal

Arrivée (devant Honfleur) entre *Bouée Jaune* et *Bateau Comité*